

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

CATÉGORIES DE DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES

Dans l'exercice de ses activités, SOS Villages d'Enfants Monde traitera les catégories suivantes de données personnelles : données d'identification et caractéristiques personnelles (nom, adresse, coordonnées), fonction professionnelle et responsabilités, données bancaires, adresse e-mail, numéro de téléphone fixe et/ou mobile, historique des dons.

BASE LÉGALE ET FINALITÉS DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Traitement nécessaire au respect d'une obligation légale. SOS Villages d'Enfants Monde traite les Données Personnelles aux fins de tenue d'une comptabilité, de déclaration des impôts et redevances.

Traitement nécessaire à la réalisation de l'intérêt légitime de SOS Villages d'Enfants Monde. Dans le cadre de cette base légale, SOS Villages d'Enfants Monde traite les Données Personnelles pour les finalités suivantes :

- L'administration des donateurs de l'association et la prospection de nouveaux donateurs privés (individus ou sociétés) ainsi que des donateurs publics.
- Prospection sur base de critères définis au sein des départements de SOS Villages d'Enfants Monde.
- Personnalisation des lettres et supports de communication envoyés aux donateurs.
- Administration des parrains et la fourniture des informations relatives aux enfants ou villages parrainés ainsi qu'un historique des parrainages permettant un remerciement à des moments clés.
- Lettres d'information envoyées par les associations dans le pays de résidence des parrainages.
- Envoi de supports de communication à des fins de récolte de fonds.
- L'administration des donateurs en fonction des critères spécifiques et pour lesquels nous ciblons notre appel à dons.
- Personnalisation des lettres et supports de communication envoyés aux donateurs.
- L'administration des donateurs ayant réagi à un appel aux dons par des personnes externes à SOS afin de soutenir un événement spécifique tel qu'un anniversaire, une naissance ou bien un décès.
- L'administration des donateurs qui ont acheté un des produits que nous vendons soit lors de stands, sur le site Internet ou bien en réponse à des formulaires envoyés par voie postale.
- La gestion sous quelque forme que ce soit et l'information structurée ou non des contacts et relations publiques liés à notre association.

Traitement sur base du consentement. Le donateur peut consentir, par des accords séparés et indépendants, au traitement de ses Données Personnelles pour des finalités non listées dans la Politique de confidentialité comme par exemple à des fins d'administration de bénévoles ou de marketing. Le donateur a le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la légalité du traitement basé sur le consentement avant le retrait. SOS Villages d'Enfants Monde cessera le traitement de toutes Données Personnelles aux fins pour lesquelles le consentement du donateur a été retiré.

SOS Villages d'Enfants Monde s'engage à ne pas utiliser les Données Personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été collectées. Ces Données Personnelles ne seront pas stockées pour une période plus longue que nécessaire pour la réalisation de ces finalités.

DIVULGATION DE DONNÉES PERSONNELLES À DES TIERS

Pour les finalités listées ci-dessous, SOS Villages d'Enfants peut divulguer les Données Personnelles aux catégories de destinataires suivantes :

- d'autres entités membres de la fédération SOS Villages d'Enfants International dans le cadre de l'envoi des lettres d'information par les associations du pays de résidence des parrainages.
- toute partie qui fournit à SOS Villages d'Enfants Monde des services de traitement de données, des services professionnels ou des services de gestion, tels que des services informatiques, de production des outils de communication, ainsi que l'externalisation de certains services en exécution d'un contrat de sous-traitance ;
- les fournisseurs et autres contacts professionnels actuels ou potentiels dans le cours normal des activités SOS Villages d'Enfants Monde ; et
- toute administration compétente, autorité réglementaire ou autres parties tel que requis par la loi.

Lorsque cela s'avèrera nécessaire pour la réalisation des finalités listées ci-dessus, SOS Villages d'Enfants Monde pourra être amené à transférer les Données Personnelles hors de l'Espace Economique Européen, vers des destinataires situés dans des pays tiers dont la législation en matière de protection des données n'offre pas une protection équivalente à celle offerte par la Législation sur la Protection des Données. En l'absence de décision d'adéquation délivrée par la Commission européenne, de tels transferts seront fondés sur des garanties appropriées telles que des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne pour les transferts entre deux responsables de traitement (décision de la Commission du 15 juin 2001 (2001/497/CE) ; décision de la Commission du 24 décembre 2004 (2004/915/CE) modifiant la décision 2001/497/CE), ou entre un responsable de traitement et un sous-traitant (décision de la Commission du 5 février 2010 (2010/87/UE). Le donateur pourra obtenir une copie des garanties appropriées sur demande.

DROITS DES DONATEURS RELATIFS AUX DONNÉES PERSONNELLES

Les droits suivants sont conférés au donateur au regard du traitement des Données Personnelles :

- obtenir la communication sans frais, à des intervalles raisonnables et en temps utile des Données Personnelles traitées ainsi que toute information sur l'origine de ces Données Personnelles ;
- le cas échéant, faire rectifier ou effacer des Données Personnelles inexactes ou redondantes ;
- lorsque la légalité du traitement ou l'exactitude des Données Personnelles est contestée, ou lorsque le donateur a besoin des Données Personnelles pour l'établissement, l'exercice ou la défense de ses droits en justice, il peut obtenir la restriction au traitement des Données Personnelles ;
- demander la portabilité des données ;
- Le donateur a le droit de s'opposer gratuitement au traitement des Données Personnelles en cas d'existence de raisons prépondérantes tenant à sa situation personnelle. Veuillez cependant noter que dans un tel cas d'opposition, SOS Villages d'Enfants Monde peut être empêché d'exercer tout ou partie de ses obligations découlant de contraintes techniques ou légales.

Le donateur ne fera pas l'objet de décision individuelle automatisée.

Toutes demandes et préoccupations relatives à l'utilisation des Données Personnelles doivent être adressées à info@sosve.lu sans préjudice du droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité luxembourgeoise de protection des données, la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).